

PROCES-VERBAL

COMITE de DIRECTION

de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du	Vendredi 5 juillet 2024 en présentiel à Baud (Morbihan)
Présidence	M. Jean-Claude HILLION
Présent(e)s :	MMES. Rachel BOISHARDY, Ilda BARATA, Marjorie GENTILHOMME, Stéphanie GUEGUEN, MM. Jacques AUBRY, Thierry BRIAND, Lionel DAGORNE, Alain FAUDET, Stéphane GOURET, Gérard GOUZERCH, Guy GRANVILLE, Jean-Pierre LE BRUN, Alain LE FLOCH, Alain LEAUTE, Bernard LEBRETON, Guy MARTIN, Rémy MOULIN, Michel RENAULT, André TOULEMONT
Excusé(e)s	MM. Christian LE COQ, M. Pierrick BERNARD-HERVE, représentant des clubs Nationaux, M. Philippe LE YONDRE, Marcel DELEON
Assistent à la séance	M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional

A. APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Comité de Direction approuve le procès-verbal suivant :

- Réunion du Comité de Direction du 25 mai 2024

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- **Civilités**

- **Nécrologie :**

Disparition brutale de Jean-Pierre LORGEUX, Secrétaire Général de la Ligue de Bretagne de Football et Secrétaire Général pendant 40 ans de la Saint-Colomban de Locminé. Les obsèques se sont déroulées ce jour d'où cette réunion décentralisée.

Le Comité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et son soutien au club ST CO LOCMINE.

- **Félicitations :**

A la Saint Colomban de Locminé pour son titre de Champion de France N3.

- **Dossiers et courriers divers**



- **FFF**

- Opération mini-buts saison 24-25 – Lancement de la phase 2
Le Comité prend connaissance
- Plan d'engagement de la FFF – présentation en visioconférence le lundi 8 juillet 2024
Le Comité prend connaissance

- **LBF**

- **Gestion Personnel L.B.F.**

- Recrutement Directeur Administratif :
Un cabinet de recrutement sera reçu à la Ligue par le Président et le Trésorier la semaine prochaine
- Arrivées en CDD d'un Assistant Administratif pour le service Compétitions jusque fin décembre 2024 lié au surcroît d'activité.
- Arrivée en CDD d'un Assistant Administratif pour le service Licences lié au surcroît d'activité auquel doit faire face le service.

- **Institutionnel**

- **Composition de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales**

- Le Comité de Direction de la Ligue prend acte des démissions avec effet immédiat de Michel PLASSARD (29) (PV Bureau de Direction du 15-05-2024) et de M. Michel MOUSSEAUX (22) de la CRSOE.
- Le Comité de Direction rappelle l'article 16 des Statuts de la LBF :

« Elle (CRSOE) est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la Fédération, d'une Ligue ou d'un District ».

- Deux places étant de ce fait vacant et conformément à l'article 16 des Statuts LBF, le Comité de Direction de Direction décide de nommer pour la présente mandature avec effet immédiat les membres suivants pour la CRSOE :

- M. Pierre-Yves NICOL (22)
- M. Pierre FURIC (29).

Ces membres s'ajoutent aux membres suivants qui composent déjà la CRSOE :

- M. Joseph PARE (35)
- M. Gerard DEMAURE (35)
- M. Didier LE BOUEDEC (56)



– **Institutionnel - AG électorale de la LBF - Calendrier électoral**

Le Comité de Direction valide le calendrier électoral. Une publication sera faite sur le site de Ligue, notamment pour les différents appels à candidatures.

▪ **Finances**

– **Finances - Montant de la péréquation Seniors par compétition pour la saison 2024/2025**

Présentation par le Trésorier. Le Comité de Direction valide le montant de la péréquation Seniors par compétition pour la saison 2024/2025. Un mail sera envoyé par le Service comptabilité aux clubs concernés.

▪ **Gestion sportive**

– **Arbitrage - Nombre minimum de matchs à diriger (Article 34 du Statut Régional de l'Arbitrage)**

Conformément à l'article 34 du Statut Régional de l'Arbitrage, le Comité de Direction rappelle, comme pour les saisons passées, que le nombre minimum de rencontres à diriger pour un arbitre est fixé à 22 par saison.

– **Validation des groupes pour la saison 2024/2025**

Le Comité valide les propositions des groupes présentées par les Commissions respectives :

- Championnats Seniors Hommes (validation version 2 en R3)
- Championnats Seniors Femmes
- Championnats Jeunes Garçons
- Championnats Jeunes Filles

Les groupes seront publiés dans les meilleurs délais sur le site internet de la Ligue

– **Mouvement des clubs**

Validation de la liste fournie par le Service

▪ **IR2F**

– **Diffusion des deux dépliants Formation lors des AG Districts :**

Le Comité de Direction prend connaissance des dépliants préparés par l'IR2F suivants :

- Tout Terrain
- Nouvelle architecture de formation des éducateurs

Ces derniers seront diffusés lors des Assemblées Générales des Districts.

C. QUESTIONS DIVERSES

Bernard LEBRETON

Commission Régionale des Educateurs

- Est-ce qu'il y a une possibilité d'avoir 1 accès Foot 2000 par District plus 1 pour le président ?
Le Comité est en attente d'éléments complémentaires.



- Quand est-ce que seront mises en place les Commissions après l'élection du nouveau Comité de directeur de la Ligue ?
Par principe, les Commissions de la mandature 2020/2024 sont maintenues jusqu'à la fin de l'année civile 2024. Néanmoins, le nouveau Comité une fois élu aura toute latitude pour décider sur les attributions et la composition des Commissions.

Jean-Claude HILLION
Président

